

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02492
Numéro SIREN : 535 257 067
Nom ou dénomination : 4 CAD ERP

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2018 sous le numéro de dépôt 4259

4 CAD ERP

S.A.S. au capital de 10 000 €

1 rue du Moulin Cassé
44340 BOUGUENNAIS

535 257 067 R.C.S. NANTES

=====

Déposé au Greffe
le 13 MARS 2018
sous le N° 6259
RCS N° 1132692

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2017



EXPERTISE COMPTABLE • COMMISSARIAT AUX COMPTES

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
6 Boulevard Hérault - 49300 CHOLET - Tél. 02 41 58 25 50 - Fax. 02 41 71 21 99
Email : papin@papin-associes.com - www.papin-associes.com

4 CAD ERP

S.A.S. au capital de 10 000 €

1 rue du Moulin Cassé
44340 BOUGUENNAIS

535 257 067 R.C.S. NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2017

Aux associés de la société 4 CAD ERP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4 CAD ERP relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des créances et du fonds commercial.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nos travaux ont également porté sur la correcte reconnaissance du chiffre d'affaires et sur le respect de la césure des exercices.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cholet, le 19 février 2018

PAPIN & ASSOCIES

Commissaire aux comptes

Didier BARRE

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/09/2017	Net Au 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	1 038 846		1 038 846	1 038 846
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	109 901	60 389	49 512	45 571
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 232		2 232	235
(1)	1 150 979	60 389	1 090 590	1 084 652
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 114 754	12 441	2 102 313	1 119 561
Autres	244 107		244 107	71 468
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	331 601		331 601	330 114
Charges constatées d'avance	3 220		3 220	4 481
(2)	2 693 682	12 441	2 681 241	1 525 624
Frais d'émission d'emprunts à étaler (3)				
Primes de remboursement des obligations (4)				
Ecart de conversion actif (5)				
Total général (1 à 5)	3 844 660	72 830	3 771 830	2 610 276

Bilan Passif

	Net Au 30/09/2017	Net Au 30/09/2016
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 10 000	10 000	10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	1 000	1 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	190 561	
Report à nouveau		(3 824)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	230 219	194 385
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
(1)	431 780	201 561
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
(1 bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
(2)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles	774	937
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	659 088	797 689
Emprunts et dettes financières diverses	419 765	437 135
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 119 942	529 202
Dettes fiscales et sociales	931 013	621 857
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	285	21 896
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	209 184	
(3)	3 340 051	2 408 715
Ecarts de conversion passif (4)		
Total général (1 à 5)	3 771 830	2 610 276

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2016 au 30/09/2017			Du 01/10/2015 Au 30/09/2016
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 129 700	6 480	1 136 180	816 822
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 468 434	136 688	5 605 122	4 453 124
Chiffre d'affaires Net	6 598 134	143 168	6 741 302	5 269 945
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			9 000	1 000
Reprises sur amort., dépréciations et provisions, transferts de charges			31 077	15 088
Autres produits			39	272
(I)			6 781 418	5 286 305
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			597 963	459 705
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			2 312 806	1 641 384
Impôts, taxes et versements assimilés			97 586	79 842
Salaires et traitements			2 354 377	2 032 478
Charges sociales			941 329	807 784
Dotations aux amortissements sur immobilisations			22 202	18 480
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			2 250	3 000
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			4 258	3 576
(II)			6 332 770	5 046 248
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			448 648	240 058
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
(V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			24 690	27 649
Différences négatives de change			6	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
(VI)			24 696	27 649
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(24 696)	(27 649)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			423 952	212 409

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/10/2016 Au 30/09/2017	Du 01/10/2015 Au 30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		13 561
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
(VII)		13 561
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 012	294
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
(VIII)	2 012	294
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(2 012)	13 267
Participations des salariés (IX)	70 003	
Impôts sur les bénéfices (X)	121 718	31 291
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	6 781 418	5 299 866
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 551 200	5 105 481
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	230 219	194 385
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		13 561
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	932	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds de commerce :

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Test de dépréciation :

compte tenu du caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie actualisés, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|-------------------------------------|-----------|
| • Matériel de transport | 1 à 2 ans |
| • Mobilier de bureau & informatique | 1 à 3 ans |
| • Mobilier | 4 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2017) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 0.80%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6 300 € hors taxes.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 51 805 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 42 348 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité grâce notamment à de nouveaux investissements.

Appartenance à un groupe financier :

Oui.

Convention d'intégration fiscale :

La société entre dans le cadre du régime fiscal des groupes (intégration fiscale) prévu aux articles 223A et suivants du CGI.

L'option a été formulée avec effet au 01/10/2008.

Les principales dispositions de la convention d'intégration fiscale applicable au groupe sont les suivantes : la répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble s'effectue selon la méthode dite de neutralité. La filiale constate l'impôt comme si elle était imposée séparément. L'impôt net comptabilisé au 30/09/2017 est de 72 291 €.

La société tête de groupe est :

SARL HEDOS -1 rue du Moulin Cassé - 44340 BOUGUENNAIS - Capital de 500 000 €. N° SIRET : 498 992 304 00010

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	43	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	47	

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10.00000	10 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 000	10.00000	10 000

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	1 295 500
TOTAL	1 295 500

Commentaire

Le détail des autres engagements est le suivant :

- Nantissement du fonds de commerce PRODWARE au profit de la BPA : 500 000 €
- Nantissement du fonds de commerce PRODWARE au profit de la BPA : 500 000 €

Engagement d'indemnité de départ à la retraite : 295 500 €

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Hédos : Cautions solidaires	1 000 000
Hédos : blocage de C/C	155 000
TOTAL	1 155 000

Commentaire

La SARL HEDOS est caution solidaire de la SARL 4 CAD ERP, dans le cadre du financement du rachat PRODWARE.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	657 893	1 000 000	1 038 846
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	657 893	1 000 000	1 038 846

Fonds commercial

LIBELLE	Montant
Eléments Achetés	
PRODWARE	1 038 846
Eléments Réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	1 038 846

COMMENTAIRES

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 038 846		
TOTAL	1 038 846		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencets. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencets. et aménagt. divers			
Mat. de transport	3 514		
Mat. de bureau et info., mobilier	80 244		26 143
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	83 758		26 143
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	235		2 232
TOTAL	235		2 232
TOTAL GENERAL	1 122 839		28 375

Cadre B		Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluat. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 038 846	
TOTAL			1 038 846	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencets. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencets. et aménagt. divers				
Mat. de transport			3 514	
Mat. de bureau et info., mobilier			106 387	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			109 901	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		235	2 232	
TOTAL		235	2 232	
TOTAL GENERAL		235	1 150 979	

Etat des amortissements

Cadre A

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencs. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport	3 120	394		3 514
Mat. de bureau et informatique, mobilier	35 067	21 808		56 875
Emballages récup. et divers				
	38 187	22 202		60 389
TOTAL GENERAL	38 187	22 202		60 389

Cadre B

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Cadre C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	10 191	2 250			12 441
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	10 191	2 250			12 441
TOTAL GENERAL (I+II+III)	10 191	2 250			12 441
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		2 250			
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 232		2 232
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	14 929	14 929	
Autres créances clients	2 099 825	2 099 825	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 339	1 339	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	114 146	114 146	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	42 348	42 348	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	86 274	86 274	
Charges constatées d'avance	3 220	3 220	
TOTAL	2 364 312	2 362 081	2 232
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Degré d'exigibilité du passif			
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	774	774		
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	659 088	142 613	516 475	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 119 942	1 119 942		
Personnel et comptes rattachés	248 097	248 097		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	203 890	203 890		
Impôts sur les bénéfices	38 623	38 623		
Taxe sur la valeur ajoutée	385 747	385 747		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	54 657	54 657		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	419 765	419 765		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	285	285		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	209 184	209 184		
TOTAL	3 340 051	2 823 576	516 475	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	138 779			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la soc a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 136	
Autres dettes	408 735	
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières	11 030	

commentaire

Résultats des cinq derniers exercices

	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions émises	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nombre d'obligations convertibles en actions					
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	6 741 302	5 269 945	2 952 553	1 124 474	655 244
Résultat av. impôts, participations, dotations aux amortissements et provisions	446 392	247 156	(37 192)	124 702	13 420
Impôts sur les bénéfices	121 718	31 291		20 223	
Participation des salariés	70 003				
Résultat ap. impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	254 671	215 865	(37 192)	104 479	13 420
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	230 219	194 385	(56 154)	101 176	10 265
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	255	216	(37)	104	13
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	230	194	(56)	101	10
Dividende attribué					
Personnel					
Effectif moyen des salariés	44	36	22	4	3
Montant de la masse salariale	2 354 377	2 032 478	1 307 825	256 803	249 248
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. oeuvres sociales)	941 329	807 784	578 350	117 904	72 878

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/09/2017	Exercice clos le 30/09/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	42 348.00	40 291.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	42 348.00	40 291.00

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/09/2017	Exercice clos le 30/09/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	42 348.00	40 291.00
409800 Avoir à recevoir		3 600.00
448700 Etat produits à recevoir	42 348.00	36 691.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	42 348.00	40 291.00

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/09/2017	Exercice clos le 30/09/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 195.00	1 017.00
Emprunts et dettes financières diverses	11 030.14	11 396.79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	405 972.00	102 154.60
Dettes fiscales et sociales	368 373.00	264 419.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	786 570.14	378 987.39

Détail des charges à payer

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/09/2017	Exercice clos le 30/09/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 195.00	1 017.00
518000 Interets courus	1 195.00	1 017.00
Emprunts et dettes financières diverses	11 030.14	11 396.79
455800 Interets comptes courants ass	11 030.14	11 396.79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	405 972.00	102 154.60
408100 Factures non parvenues	405 972.00	102 154.60
Dettes fiscales et sociales	368 373.00	264 419.00
428200 Dettes prov. congés payés	102 367.00	93 410.00
428600 Primes à payer	56 948.00	64 080.00
428650 Pers.autr.charges à payer (participation)	70 003.00	
438000 Charges sociales à payer	14 001.00	1 678.00
438200 Charges sur congés à payer	46 479.00	42 184.00
438600 Organismes - autres charges à payer	23 918.00	14 654.00
448600 Etat - autres charges à payer	54 657.00	48 413.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	786 570.14	378 987.39

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 30/09/2017	Exercice clos le 30/09/2016
Produits d'exploitation	209 184	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	209 184	

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 30/09/2017	Exercice clos le 30/09/2016
Charges d'exploitation	3 220	4 481
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	3 220	4 481

Transferts de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Avantages en nature	499
Remboursements de formations	22 320
Transferts charges de personnel	8 258
Total	31 077

Détail du résultat exceptionnel

Compte de résultat	Solde		Variation	
	30/09/2017	30/09/2016	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 561.00	-13 561.00	-100.00
772000 Produits sur exerc antéri		13 561.00	-13 561.00	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
TOTAL DES PRODUITS		13 561.00	(13 561.00)	(100.00)
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 012.45	293.94	1 718.51	584.35
671200 Amendes et penalites	1 080.00	293.94	786.06	267.35
672000 Charges exploit./exer.ant	932.45		932.45	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES	2 012.45	293.94	1 718.51	584.65
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 012.45)	13 267.06	(15 279.51)	(115.17)

4 CAD ERP

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège Social : 1 rue du Moulin Cassé – 44340 BOUGUENNAIS
RCS NANTES 535 257 067

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

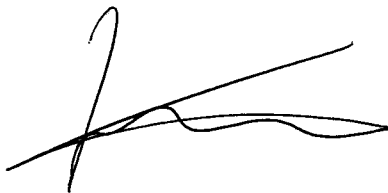
décide d'affecter l'intégralité du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2017, dont elle constate l'existence et qui s'élève à 230.218,82 euros, au poste comptable "autres réserves", celui-ci étant dès lors porté de 190.560,97 euros à 420.779,79 euros.

L'assemblée générale reconnaît qu'il lui a été rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale des associés du 1^{er} mars 2018.

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' or 'J' shape followed by a horizontal line and a small flourish.

ANGERS - NANTES - PARIS

TRIBUNAL DE COMMERCE

Greffe

2 bis quai François Mitterrand
44200 NANTES

Angers, le 12 mars 2018



Etienne de MASCUREAU
Christophe BUFFET
Bruno ROPARS
Philippe LE LAVANDIER
Pascal ROUILLER
Benoît BANSAYE
Sarah TORDJMAN
Philippe LANGLOIS
Vincent JAMOTEAU
Youna LE BOUR-FEILLARD

Réf. : PLL/KAL ☎ 02.41.81.16.37

Fax : 02.41.87.32.33

4 CAD ERP

E-mail direct : conseils@acr-avocats.com

Sandra KOLLARIK
Damien ARTU
Marie PAILLOCHER
Cyrielle DAVID
Bertrand RAMASSAMY
Annabelle ELINEAU
Jean de BARY
Jean-Baptiste MARTY
Antoine LABORET
Prune BREGÉON
Claire CAVELIER D'ESCLAVELLES
Sophie LODEHO
Sébastien HAMON
Isabelle COGUIC
Avocats

Claire BOUET
Audrey PAPIN
Marie BRARD
Emmanuelle BELLAND
Juristes

Monsieur le Greffier,

Aux fins de dépôt des comptes clos le 30 septembre 2017, veuillez trouver sous ce pli les documents suivants, concernant la société "4 CAD ERP", immatriculée sous le n° 535 257 067 :

- 1 exemplaire du rapport du commissaire aux comptes avec en annexe le bilan, compte de résultat et annexe,
- 1 exemplaire de la proposition d'affectation du résultat,
- 1 chèque de 46,37 € à l'ordre du Tribunal de Commerce de NANTES.

Dans l'attente du récépissé de dépôt,

Je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, à l'expression de mes sentiments distingués.

SCP d'AVOCATS

2 Bd Bessonneau
CS 60215
49102 ANGERS CEDEX 02
Tél. 02 41 81 16 16
Fax 02 41 87 04 04

22 rue de la Tour d'Auvergne
44200 NANTES

5 place des Ternes
75017 PARIS

RCS ANGERS 389 038 688
TVA intracommunautaire FR 48 389 038 688 00021

www.acr-avocats.com

Philippe LE LAVANDIER
Avocat associé
Département Droit des Affaires & Fiscalité